



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00069

Numéro SIREN : 790 295 323

Nom ou dénomination : 107 ARCHITECTURE

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2017 sous le numéro de dépôt B2017/046342

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/046342**
n°de gestion : **2013B00069**
n°SIREN : **790 295 323 RCS Lyon**

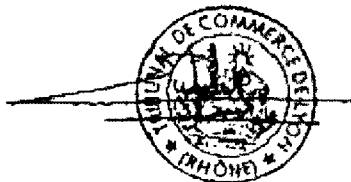
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 30/11/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

107 ARCHITECTURE - Société par actions simplifiée
107 rue Ferdinand Buisson 69003 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4952601



4952601

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	6 275,00	6 275,00			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	12 297,46	4 252,96	8 044,50	9 521,23	- 1 477
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	21 051,11	9 824,95	11 226,16	12 030,15	- 804
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 500,00		1 500,00	1 500,00	
TOTAL (I)	41 123,57	20 352,91	20 770,66	23 051,38	- 2 281
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services	12 551,00		12 551,00		12 551
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	51 914,73	9 631,37	42 283,36	42 428,08	- 145
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 234,00		1 234,00	4 597,00	- 3 363
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	580,62		580,62	448,02	133
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	16 498,60		16 498,60	11 814,00	4 685
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	7 624,40		7 624,40	9 153,68	- 1 529
TOTAL (II)	90 403,35	9 631,37	80 771,98	68 440,78	12 331
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	131 526,92	29 984,28	101 542,64	91 492,16	10 050

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 25 000,00)	25 000,00	25 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	2 500,00	2 500,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	19 212,96	15 486,96	3 726
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	11 189,00	3 726,00	7 463
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	57 901,96	46 712,96	11 189
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	7 610,57	6 630,51	980
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 838,10	9 184,58	2 654
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	693,00	6 699,17	- 6 006
. Organismes sociaux	13 908,42	14 090,74	- 182
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 590,59	8 174,20	1 416
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	43 640,68	44 779,20	- 1 139
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	101 542,64	91 492,16	10 050

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services	202 638,93		202 638,93	182 109,52	20 529	11,27	
Chiffres d'affaires Nets	202 638,93		202 638,93	182 109,52	20 529	11,27	
Production stockée			12 551,00		12 551	N/S	
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			587,10		587	N/S	
Autres produits							
Total des produits d'exploitation (I)			215 777,03	182 109,52	33 668	18,49	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes			69 609,20	52 528,03	17 081	32,52	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 118,42	2 085,05	33	1,60	
Salaires et traitements			84 283,69	85 800,39	- 1 517	-1,77	
Charges sociales			31 120,59	31 268,33	- 148	-0,47	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 680,72	5 921,42	- 241	-4,06	
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant			9 631,37		9 631	N/S	
Dotations aux provisions pour risques et charges							
Autres charges			0,04	10,30	- 10	-99,61	
Total des charges d'exploitation (II)			202 444,03	177 613,52	24 831	13,98	
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			13 333,00	4 496,00	8 837	196,55	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations							
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (V)							
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées							
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement							
Total des charges financières (VI)							
RESULTAT FINANCIER (V-VI)							
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			13 333,00	4 496,00	8 837	196,55	

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	197,00	77,00	120	155,84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	197,00	77,00	120	155,84
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-197,00	-77,00	- 120	155,84
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 947,00	693,00	1 254	180,95
Total des Produits (I+III+V+VII)	215 777,03	182 109,52	33 668	18,49
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	204 588,03	178 383,52	26 205	14,69
RESULTAT NET	11 189,00	3 726,00	7 463	200,30
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 101 542,64 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 11 189,00 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/05/2017 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
 - Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
 - En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE



COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 2377 E.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés
- de transition écologique et énergétique
- et de reconstitution de leur fonds de roulement



Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 41 124 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 275			6 275
Immobilisations corporelles	29 949	3 400		33 349
Immobilisations financières	1 500			1 500
TOTAL	37 724	3 400		41 124

Amortissements et provisions d'actif = 20 353 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 275			6 275
Immobilisations corporelles	8 397	5 681		14 078
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	14 672	5 681		20 353

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	6 275	6 275	0	1 an
Inst.agenc./constr.s/sol d'auto	12 297	4 253	8 044	de 5 à 10 ans
Instal /agenc divers	1 500	376	1 124	5 ans
Mat.bureau & informatique	9 657	7 862	1 795	3 ans
Oeuvres d'art	3 400	0	3 400	Non amortiss.
Mobilier	6 494	1 587	4 907	de 5 à 8 ans
TOTAL	39 624	20 353	19 271	

Etat des créances = 62 854 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 500		1 500
Actif circulant & charges d'avance	61 354	61 354	
TOTAL	62 854	61 354	1 500

Provisions pour dépréciation = 9 631 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		9 631			9 631
Comptes financiers					
TOTAL		9 631			9 631

Charges constatées d'avance = 7 624 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 25 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	25000	1,00	25 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	25000	1,00	25 000

Etat des dettes = 43 641 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	7 611	7 611		
Fournisseurs	11 838	11 838		
Dettes fiscales & sociales	24 192	24 192		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	43 641	43 641		

Charges à payer par postes du bilan = 12 783 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	10 612
Dettes fiscales & sociales	2 171
Autres dettes	
TOTAL	12 783



Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 202 639 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	202 639	100,00 %
TOTAL	202 639	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

107 ARCHITECTURE
Société par actions simplifiée
Au capital de 25.000 €
Siège social : 107, rue Ferdinand Buisson
69003 LYON

790 295 323 RCS LYON

**AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 9 JUIN 2017**
(Exercice clos le 31 décembre 2016)

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président,

DECIDE d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 11.189 € de la manière suivante :

A une réserve spéciale correspondant à l'amortissement d'une œuvre d'art	567 €
A titre de distribution de dividendes	6.000 €
Au compte "autres réserves"	4.622 €

Le dividende est mis en paiement à compter de ce jour et correspond à 0,24 € par action éligible à la réfaction de 40 % prévue au 2° et 3° de l'article 158 du même Code.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, l'Assemblée Générale précise que la société retiendra **(i)** au titre des prélèvements sociaux, 15,50 % **(ii)** au titre du prélèvement à la source obligatoire et non libératoire, 21 %, du dividende global distribué aux associés personnes physiques résidants en France.

Cette somme est versée à la recette des impôts au plus tard le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende, soit avant le 15 juillet 2017.

CONFIRME qu'au cours des trois derniers exercices, la société a procédé à la distribution de dividendes suivante :

Exercice social	Distribution de dividendes			Total
	Eligible à l'abattement édicté à l'article 158-3 du CGI	Non éligible à l'abattement édicté à l'article 158-3 du CGI	Eligible aux cotisations visées à l'article 131-6 du CSS	
31 décembre 2015	/	/	/	/
31 décembre 2014	5.000 €	/	N.A.	5.000 €
31 décembre 2013	/	/	/	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président
Monsieur Lionel THABARET

